

Violence des femmes : du prétexte antiféministe aux nouvelles perspectives genre

Autor(en): **E.J.-R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[92] (2004)**

Heft 1487

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Violence des femmes: du prétexte antiféministe aux nouvelles perspectives genre

«L'écheveau est serré : comment même penser la violence des femmes, alors que la violence sur les femmes est de loin la plus manifeste, la plus établie et qu'elle éclate atrocement lors des guerres d'hier et de maintenant ? Le dimorphisme est si évident qu'il pourrait imposer silence à une quelconque réflexion sur la violence des femmes.»*

E. J-R.

Depuis la fin des années nonante, ce dimorphisme, qu'Arlette Farge et Cécile Dauphin annonçaient comme «si évident», a subi de lourdes attaques sur plusieurs plans.

Sur le plan de la vie conjugale tout d'abord. Les décennies 70 et 80 ont été celles d'une prise de conscience des dégâts causés par la violence des hommes à l'encontre des femmes au sein du couple et de la famille. Mais, dès la fin des années 90, un déni virulent de cette violence conjugale masculine s'est développée, notamment dans des études statistiques** venues de pays anglo-saxons. Ces études, au caractère scientifique très contestable, tentent de démontrer qu'hommes et femmes sont égaux face à la violence conjugale, qu'hommes et femmes sont à parts égales victimes de la violence de l'autre.

Plus récemment encore, la violence féminine a fait la une de l'actualité, cette fois sur un plan plus «public», avec les affaires de tortures dans les geôles irakiennes. La soldate Lynndie England est devenue la figure tristement emblématique des exactions américaines à l'encontre de prisonniers irakiens torturés et humiliés.

Face à de telles révélations ou pseudo-révélation, les féministes s'indignent ou se «réjouissent». S'indignent de la malhonnêteté d'études psycho-sociologiques qui tentent de minimiser l'impact de la violence masculine en transformant les victimes en bourreaux. «Se réjouissent» de la fin de «l'idéal féminin» et des thèses essentialistes. Faut-il alors s'indigner ou «se réjouir»? Faut-il taire la violence des femmes pour ne pas laisser prise à la hargne antiféministe? Ou, au contraire, la considérer pleinement dans le but d'inscrire femmes et hommes dans le même genre humain, aussi peu séduisant soit-il?

Des raisons de se taire

Examinons d'abord les raisons de s'indigner. Les années 80 et le désormais fameux «backlash» signent un sursaut antiféministe certain, parce que les femmes ont tout obtenu, parce que les hommes sont devenus de pauvres créatures dépourvues d'identité, parce qu'on ne peut décidément pas se passer des contraintes claires de la tradition. Plus près de nous encore, des lobby masculinistes sévissent : on se rappelle qu'Yvon Dallaire, gourou masculiniste qui n'hésite pas à avancer que dans les prisons 40% d'hommes innocents croupissent à cause de dénonciations mensongères de femmes, avait organisé un colloque à Genève le 8 mars 2003. En France, sous prétexte de droit à la paternité, SOS Divorce diffuse sans vergogne un fiel anti-femmes, accusant les magistrats de crédulité envers les fausses affirmations des femmes en matière de mœurs. Et c'est

dans ce contexte peu réjouissant que s'inscrit une partie des nouvelles données sur la violence des femmes principalement en matière conjugale. En effet, une controverse scientifique s'est cristallisée autour d'études, presque exclusivement anglaises et états-uniennes, qui essaient de démontrer que les femmes sont aussi violentes dans le couple que les hommes. Et lorsque l'on sait qu'une de ces études, par exemple, reposait sur l'analyse de bandes dessinées ou qu'une autre ne prenait en considération que des sujets âgés entre 14 et 22 ans, on peut à juste raison s'interroger sur la validité de leurs résultats. D'autant plus que toutes les enquêtes fondées sur les données de la police et de la justice viennent infirmer la prétendue symétrie entre violence féminine et masculine dans le cadre conjugal.

Des raisons d'en parler

La violence se décline donc encore quantitativement largement au masculin. Pour autant, cela ne signifie évidemment pas que l'agressivité, la colère et la violence soient l'apanage des hommes. Nous arrivons aux raisons de «nous réjouir». Hormis cette consécration : les femmes sont des humains capables de violence et il n'y a désormais, pour autant qu'il y ait jamais eu, plus aucune raison de céder à la tentation de l'idéal féminin, un champs d'investigation s'offre à notre entendement. Prendre en considération la violence des femmes dans des études sérieuses dépourvues de ressentiments antiféministes a au moins deux intérêts. Le premier est une intégration et une visibilité plus grandes des femmes dans l'Histoire. Actrices actives de toutes les sociétés et de tous les événements historiques, les femmes doivent pouvoir apparaître dans les proportions qui leur sont dues et pas seulement comme figures emblématiques à la limite de l'exceptionnel. Jeanne d'Arc ou Catherine II ne doivent pas nous faire oublier les partisanes militantes plus anonymes de la Révolution ou les résistantes de la Seconde Guerre mondiale.

Le second est, dans une perspective humaniste, d'intégrer l'étude de la violence des femmes dans des études générales sur la violence des êtres humains pour une meilleure compréhension, et peut-être une meilleure prévention du fléau violence.»

*Sous la direction de Cécile Dauphin et Arlette Farge, *De la violence et des femmes*, 1997

** Pour aller plus loin : Daniela Gloor, Hanna Meier, *Les hommes victimes de violence – aspects scientifiques et sociopolitiques du débat*, 2004